

SOCIÉTÉ

"LE PREMIER CHANTIER EST LA FORMATION DES HOMMES ET DES FEMMES DE L'ÎLE"



Alors que le gouvernement a publié il y a quelques semaines le décret mettant enfin en place l'indexation (pour les agents de l'État et du CHM), la CFE-CGC vient rappeler des revendications qu'elle remet sur le tapis aussi souvent qu'elle le peut.

Soulaïmana Noussoura est du genre obstiné. C'est un trait de caractère qu'il faut avoir pour gagner un combat syndical. Si au niveau international, Nelson Mandela qui vient de mourir, en a été le parfait exemple au niveau politique avec 27 ans de prison pour faire abolir le régime de l'apartheid, à Mayotte, les syndicalistes enseignants du premier degré et leur leader charismatique Rivomalala Rakotondravelo, ont eux attendu presque sept ans. Soulaïmana Noussoura ne sait pas combien de temps il attendra, mais en attendant, à chaque fois qu'il le peut, il rappelle quels sont ces chevaux de bataille.

Outre l'indexation effective des agents de la fonction publique territoriale, le président de

la CFE-CGC réclame la prise en compte de l'ancienneté des fonctionnaires suite à leur titularisation. Beaucoup d'entre eux sont considérés comme des débutants alors qu'ils ont parfois des dizaines d'années d'ancienneté dans les anciennes fonctions publiques de la collectivité territoriale.

De même, pour les retraites, beaucoup d'entre elles ne prennent pas en compte les cotisations réalisées auprès des caisses locales avant l'intégration aux caisses nationales. Il conviendrait de prévoir un transfert global et rétroactif des droits à pension de manière que les fonctionnaires concernés ne se retrouvent pas pluri-pensionnés et donc dans une situation globalement moins favorable que celle qui devrait être la leur si le transfert global avait eu lieu" écrit Soulaïmana Noussoura.

Il fait le même constat pour les contractuels qui subissent le même sort depuis qu'ils cotisent à l'institution de retraite complémentaire des agents non titulaires de l'État et des collectivités publiques (Ircantec). La CFE-

CGC demande également la mise en place d'une reconnaissance des acquis et de l'expérience professionnelle pour promouvoir des agents vers les catégories A et B.

Quant au rapport Patrick Lebreton ayant proposé 25 mesures pour régionaliser l'emploi, Soulaïmana Noussoura approuve et rappelle quelques chiffres et faits qui font mal : 60 % de non-emploi, une très grande jeunesse et un grand retard par rapport au droit national et européen. "Mayotte a, aussi, la plus faible mobilisation des moyens de l'État, sur les domaines régionaux, par habitant et par rapport à ses homologues de l'outremer, de l'ordre de 1/3 dans la santé, la sécurité et l'éducation. Cependant, elle dispose d'une richesse culturelle particulière, un potentiel touristique et sportif extraordinaire..." soutient-il avant de rappeler que le premier chantier pour le développement de Mayotte est la formation des hommes et des femmes de l'île.